Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 037-213700131-20260521-DCM2026_0521-DE

COMMUNE D'AVRILLE-LES-PONCEAUX
Canton de Langeais
Arrondissement de Chinon

EXTRAIT **DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL** ***SÉANCE DU 21 MAI 2026***	
Date de la convocation : 12 mai 2026 Date affichage : 12 mai 2026	Nombre de membres en exercice : 11 Nombre de membres présents : 10 Nombre de votants : 10 Nombre de procurations : 0
L'an deux mil vingt-six, le vingt et un du mois de mai à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de la commune d'Avrillé-les-Ponceaux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'Avrillé-les-Ponceaux, sous la présidence de Monsieur Jean-Jack BORDEAU, maire.	**Présents :** Jean-Jack BORDEAU, Pascal COUSSEAU, Bérangère MIGNOTTE, Martine LEFORESTIER, William PERRIN, Gaëlle JACQUET, Grégory FOUQUET, Aurélie FOUQUET, Bérangère BEHOT et Kévin RABOTTEAU.
Secrétaire de séance : Kévin RABOTTEAU	**Absent(s) excusé(s)** : Eric STOPIN,

4	***DESIGNATION D'ELUS REFERENTS "FORET" AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TOURAINE OUEST VAL DE LOIRE (CCTOVAL)***	**DCM-2026-05/21**

La forêt et la filière bois constituent des enjeux majeurs pour les territoires, tant sur le plan environnemental (biodiversité, adaptation au changement climatique) qu'économique (emplois locaux, valorisation du bois) et social (loisirs, gestion des risques).

Dans ce cadre, la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire (CCTOVAL) porte une **Charte Forestière de Territoire**, qui vise à fédérer les acteurs locaux autour d'actions concrètes : gestion durable des forêts, prévention des risques incendie, obligations légales de débroussaillement (OLD), structuration de la filière bois, etc.

- Pour renforcer le lien entre les communes et la CCTOVAL sur ces sujets, il est **essentiel** de désigner des **élus référents "forêt"**, qui seront les interlocuteurs privilégiés de la collectivité. Ces référents auront pour missions principales :

- **Relayer les informations** entre la commune et la CCTOVAL (actualités réglementaires, appels à projets, formations, etc.) ;

- **Participer aux instances** de la Charte Forestière (COPIL, groupes de travail, sessions d'information) ;

- **Contribuer à la mise en œuvre** des actions locales (Mode Op', sensibilisation aux OLD, valorisation du bois local, etc.) ;

Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 037-213700131-20260521-DCM2026_0521-DE

- **Faire remonter les besoins** de la commune auprès des partenaires (experts forêt-bois, entreprises de travaux forestiers, etc.).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

DÉCIDE de désigner en qualité d'élus référents "forêt" auprès de la CCTOVAL :

- Monsieur Jean-jack BORDEAU, Mesdames Bérangère MIGNOTTE, Gaëlle JACQUET et Martine LEFORESTIER.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Jean-Jack BORDEAU

Certifié exécutoire
Compte tenu de sa réception en Sous-Préfecture le : 26/05/2026
Publié le : 26/05/2026

Signé électroniquement par : Jean Jack BORDEAU
Date de signature : 26/05/2026
Qualité : Avrille les Ponceaux - Maire